

Conférence du désarmement

Français

Compte rendu définitif de la mille cinq cent cinquantième séance plénière

Tenue par visioconférence le jeudi 21 janvier 2021, à 10 heures
(heure normale d'Europe centrale)

Président : M. Marc Pecsteen de Buytswerve(Belgique)



Le Président (*parle en anglais*): Je déclare ouverte la 1550^e séance plénière de la Conférence du désarmement. Chers collègues, avant de passer à nos travaux du jour, j'ai le plaisir de souhaiter chaleureusement la bienvenue aux nouveaux collègues qui ont pris leurs fonctions en qualité de représentants à la Conférence. Ce matin, ils sont trois à nous avoir rejoints. Je voudrais souhaiter la bienvenue à Son Excellence M. Lazhar Soualem, d'Algérie, à Son Excellence M. Moe Tun, du Myanmar, et à Son Excellence M. Juan Antonio Quintanilla Román, Ambassadeur de Cuba. Au nom de mon Gouvernement et au nom de la Conférence, je tiens à vous assurer à tous de notre coopération et de notre appui indéfectibles dans l'exercice de vos nouvelles fonctions.

Comme annoncé à la fin de la séance plénière de mardi après-midi, je souhaite maintenant passer aux orateurs qui figurent sur notre liste. Nous commencerons par les droits de réponse que nous n'avons pas pu entendre mardi ; c'est la Représentante de la République de Macédoine du Nord qui prendra la parole en premier.

M^{me} Hroneska (Macédoine du Nord) (*parle en anglais*): Merci beaucoup. Tout d'abord, permettez-moi de vous féliciter pour votre accession à la présidence et de vous souhaiter plein succès dans l'exercice de votre mandat. Nous sommes heureux de participer en qualité d'observateur aux travaux de la Conférence du désarmement à sa session de 2021.

La délégation de la Macédoine du Nord souhaite formuler les observations suivantes à la suite de la déclaration de la délégation bulgare :

En vertu du principe d'égalité et des droits souverains des États, les deux noms de mon pays – son nom complet, « République de Macédoine du Nord », et sa forme courte, « Macédoine du Nord » – sont également valables et doivent être employés conformément aux règles et pratiques établies par toutes les organisations internationales, en particulier l'ONU, et conformément aux informations contenues dans la Base de données terminologiques de l'ONU (UNTERM). La République de Macédoine du Nord et la Macédoine du Nord sont les formes complète et abrégée du nom assigné à un État souverain en sa qualité d'entité politique dans les relations internationales. Par conséquent, exiger que mon pays soit seulement désigné par son nom complet dans les documents de la Conférence du désarmement est contraire aux principes et pratiques susmentionnés.

Nous souhaitons également saisir cette occasion pour rappeler l'importance que nous attachons à la mise en œuvre pleine, entière et systématique, de bonne foi, de l'esprit et de la lettre du Traité sur les rapports de bon voisinage entre nos deux États. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le Président (*parle en anglais*): Je remercie la Représentante de la Macédoine du Nord. Je donne maintenant la parole au Représentant de la République islamique d'Iran, qui souhaite également exercer son droit de réponse.

M. Azadi (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*): Merci, Monsieur le Président. Je prends la parole pour exercer le droit de réponse de ma délégation à la diatribe menée contre d'autres États, y compris mon pays bien-aimé, l'Iran, par le Représentant des États-Unis, sur un ton qui trahit sa propre vacuité et le pathétisme de l'Administration qu'il représentait très opportunément jusqu'à hier. Il n'aura échappé à personne que le premier jour de la session de 2021 de la Conférence du désarmement a aussi été le dernier de l'une des pires Administrations américaines de tous les temps. Toutefois, la Conférence se serait volontiers passée, à sa première séance, d'avoir à subir le laïus d'un psychopathe belliciste qui a profité du dernier jour de son mandat pour instiller son poison et donner le ton à ses successeurs. Bon débarras. Nous sommes délivrés une fois pour toutes de M. Marshall Billingslea et de sa pitoyable hiérarchie, mais cela n'exonère pas pour autant les États-Unis de leur responsabilité s'agissant des agissements révoltants de l'Administration sortante, de ses politiques suprêmement pernicieuses et des crimes contre l'humanité dont elle s'est rendue coupable. Il sera peut-être difficile d'effacer cette funeste ardoise – la question est de savoir si la relève sera disposée à tirer les leçons de ces quatre dernières années et à pallier les terribles effets des manquements et de l'inconduite de ses prédécesseurs.

Pour les menteurs, la meilleure défense, c'est l'attaque. Les narcissiques n'attendent pas d'y être invités pour s'exprimer. Ces deux réalités éclairent le comportement d'orateurs qui se sont enorgueillis d'être les adjoints d'une personne dont la vacuité et l'absence de caractère en disent long, une personne qui a un jour déclaré avec fierté : « J'ai été directeur de la CIA – nous avons menti, nous avons triché, nous avons volé, nous avons été entièrement formés pour ça ... Cela vous rappelle la gloire de l'expérience américaine. ». Il faut l'admettre, l'adjoint de Pompeo a été un disciple attentif : il a en effet démontré un formidable mimétisme avec son patron dès lors qu'il s'agissait de mentir et de proférer des inepties – qui se ressemble s'assemble. Ses propos au sujet de l'Iran étaient tellement absurdes et tellement vindicatifs qu'ils n'ont fait qu'enluminer la formidable débâcle de leur prétendue campagne de pression maximale contre la nation iranienne. Ce discours a néanmoins eu le mérite de rappeler aux membres de cette instance que les États-Unis ont mené leur malveillante campagne contre la Conférence jusqu'au dernier jour du désastreux mandat de l'Administration sortante. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la République islamique d'Iran. Nous reprenons à présent la liste des orateurs. Je donne d'abord la parole à l'Indonésie, qui s'exprimera au nom du Groupe des 21. Madame l'Ambassadrice, une fois encore, je regrette que nous n'ayons pu vous entendre le mardi 19 janvier.

M^{me} Werdaningtyas (Indonésie) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président, et merci pour vos aimables paroles, naturellement. Pour commencer, au nom du Groupe des 21, nous aimerions vous féliciter, ainsi que la Belgique, pour votre accession à la première présidence de la Conférence du désarmement pour la session de 2021. Nous vous souhaitons plein succès dans l'accomplissement de votre mandat, lequel donnera le coup d'envoi de nos travaux de cette année.

Bienvenue aux six Présidents qui conduiront les travaux de la Conférence en 2021 – nous serons heureux de collaborer avec eux dans l'exercice de leurs responsabilités. Conscient des difficultés liées à la situation sanitaire mondiale et de leur incidence sur la Conférence, le Groupe tient à réitérer sa volonté de faire preuve de flexibilité eu égard aux modalités temporaires d'organisation de nos séances, tout en insistant sur le plein respect du Règlement intérieur.

Le Groupe des 21 réaffirme la validité absolue de la diplomatie multilatérale dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération, et exprime sa détermination à promouvoir le multilatéralisme comme principe fondamental des négociations dans ce domaine. La Conférence du désarmement est l'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement ayant reçu mandat de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au désarmement, et le Groupe souligne la nécessité de la préserver en consolidant le rôle et le mandat.

Nous rappelons qu'il est nécessaire de redoubler d'efforts pour renforcer la Conférence, la revitaliser et préserver sa crédibilité en renouant avec les travaux de fond, notamment les négociations sur le désarmement nucléaire. Le Groupe des 21 réaffirme les dispositions du document de travail sur le désarmement nucléaire qu'il a présenté sous la cote CD/2192, ainsi que celles de tous les autres documents de travail présentés à la Conférence en 2020.

Il répète qu'il est urgent que la Conférence du désarmement s'acquitte du mandat que l'Assemblée générale lui a confié à sa première session extraordinaire consacrée au désarmement et qu'elle adopte et applique un programme de travail complet et équilibré fondé sur son ordre du jour, qui tienne compte des intérêts de tous les États en matière de sécurité et qui porte notamment sur les thématiques centrales, dont le désarmement nucléaire, conformément au Règlement intérieur et, en particulier, à la règle du consensus. Monsieur le Président, le Groupe vous encourage à n'épargner aucun effort et à continuer à mener de vastes consultations avec toutes les délégations à la Conférence afin d'atteindre cet objectif.

Pour conclure, nous tenons à réitérer l'attachement du Groupe des 21 aux travaux de la Conférence. Soyez assuré de l'appui du Groupe à votre présidence. Je vous remercie.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante de l'Indonésie, qui s'est exprimée au nom du Groupe des 21. Je donne maintenant la parole au Représentant de la Malaisie.

M. Muhamad (Malaisie) (*parle en anglais*) : Mesdames et Messieurs, j'aimerais commencer par souhaiter une bonne année à tous mes collègues et vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre accession à la première présidence de la Conférence du désarmement à sa session de 2021. Ma délégation salue les efforts que vous-même et vos prédécesseurs avez déployés jusqu'ici à la tête de la Conférence, en particulier en ces temps difficiles. Soyez assuré que la Malaisie est pleinement disposée à coopérer et à appuyer votre volonté d'aller de l'avant et d'amener la Conférence à entamer des travaux de fond.

Je profite également de cette occasion pour souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux collègues qui nous ont rejoints à Genève pour prendre leurs fonctions à la Conférence du désarmement. Nous nous réjouissons à la perspective de travailler avec vous tous.

La Malaisie s'associe à la déclaration faite par l'Indonésie au nom du Groupe des 21.

2020 a effectivement été une année difficile pour nous tous. Aux défis environnementaux majeurs – incendies de forêt, graves inondations, tempêtes, cultures infestées et des vagues d'une chaleur écrasante – auxquels le monde s'est trouvé confronté est venue s'ajouter la pandémie de COVID-19. Ce virus mortel qui frappe sans discrimination n'a épargné aucun pays et a eu une incidence sur tous les aspects de notre quotidien. Cette instance n'y a pas échappé. L'année dernière, cette situation sans précédent nous a imposé de suspendre nos séances plénières pendant plus de trois mois. Ce fut ensuite le tour des réunions en présentiel, puis les réunions hybrides ont encore été restreintes en raison de contraintes financières. La session de 2020 aura hélas elle aussi été placée sous le signe de l'échec et de la paralysie – une paralysie vieille de plusieurs décennies.

S'il ne fait aucun doute que nos travaux se sont durement ressentis de la pandémie de COVID-19, nous avons néanmoins bon espoir qu'en faisant fond sur les enseignements de 2020, nous connaîtrons une année plus clémente. Nous devons nous adapter rapidement à cette « nouvelle normalité ». Cette pandémie ne peut être un motif supplémentaire pour la Conférence de rester au point mort. Nous devons mettre un terme au statu quo. Il est aujourd'hui plus opportun que jamais pour la Conférence de s'acquitter de son mandat en tant qu'unique instance multilatérale de négociation sur le désarmement. Pour y parvenir, nous devons redoubler d'efforts, travailler de concert, faire preuve de davantage de souplesse, et manifester une volonté politique accrue et un désir sincère d'aboutir à un accord sur le programme de travail. Il a souvent été dit que la Conférence ne pouvait fonctionner en vase clos et qu'elle devait tenir dûment compte des pratiques géostratégiques et des questions de sécurité.

La session de 2021 va marquer plusieurs jalons importants dans le domaine du désarmement et de la maîtrise des armements – à savoir, pour n'en citer que quelques-uns, le nouveau Traité de réduction des armements stratégiques (nouveau Traité START) de 2010, qui doit expirer le 5 février 2021, la dixième Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération nucléaire, maintenant prévue pour août 2021, et la Conférence des États parties chargée de l'examen de la Convention sur les armes biologiques, qui devrait avoir lieu cette année. Nous devons redoubler d'efforts pour amener la Conférence du désarmement à produire un résultat probant qui lui permettra d'entraîner d'autres conférences et réunions connexes dans une dynamique positive.

La Malaisie reste attachée à l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires – c'est pourquoi, le 30 septembre 2020, nous sommes devenus le quarante-sixième pays à ratifier le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Nous sommes fiers de participer à ce moment historique, et nous attendons avec impatience l'entrée en vigueur du Traité demain, le 22 janvier 2021. Comme l'a indiqué notre Ministre des affaires étrangères, nous espérons que cet instrument réorientera le débat sur le désarmement nucléaire, afin qu'à un discours dominé par les États dotés d'armes nucléaires succède un dialogue plus démocratique, plus équitable, et où tous les États s'expriment à voix égale.

La Malaisie regrette que la Conférence ait commencé sa session mardi dernier sur un nouveau différend de forme. Nous souhaitons saisir cette occasion pour exprimer notre point de vue au sujet de la participation des États non membres aux travaux de cette instance. Notre position de principe a toujours été de soutenir le multilatéralisme ; c'est pourquoi nous sommes favorables à la participation de tous les États à nos travaux. Nous exhortons tous les États membres à faire preuve de souplesse et à concentrer leur attention sur les efforts déployés pour faire progresser les travaux de fond de la Conférence. Nous rappelons que le rapport de la Conférence du désarmement à l'Assemblée générale des Nations Unies adopté en septembre 2020 encourage le Secrétariat de l'ONU à continuer, en concertation avec le secrétariat de la Conférence, d'œuvrer à l'élaboration de plans d'urgence permettant à cette instance de poursuivre ses travaux dans les situations exceptionnelles, tout en faisant preuve d'une plus grande transparence financière vis-à-vis des États membres. Nous considérons que cette question n'est pas moins importante pour la poursuite de nos objectifs collectifs et le succès de la Conférence. Nous resterons attentifs à l'évolution de la situation le moment venu.

Permettez-moi de conclure en réaffirmant l'attachement de la Malaisie au désarmement général et complet en ce qui concerne les armes de destruction massive. Ma délégation se tient prête à collaborer avec vous et les autres membres de cette instance afin que cette session annuelle de la Conférence produise des résultats positifs et fructueux. Je vous remercie.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur de Malaisie, et donne maintenant la parole au Représentant de l'Inde.

M. Sharma (Inde) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, chers membres du secrétariat, chers collègues, permettez-moi tout d'abord de vous transmettre à tous les vœux de ma délégation pour la nouvelle année.

C'est un grand plaisir pour l'Inde de voir la Belgique présider la Conférence du désarmement. Nos deux pays entretiennent d'excellentes relations bilatérales et collaborent étroitement au sein de diverses instances multilatérales, dont la Conférence. Soyez assuré du plein appui de la délégation indienne dans l'exercice de vos responsabilités. Je tiens également à exprimer notre sincère reconnaissance à votre prédécesseur, l'Ambassadeur Yuri Ambrazevich du Bélarus, pour l'habileté avec laquelle il a guidé les travaux de la Conférence. Je remercie le Dr Tatiana Valovaya, Secrétaire générale de la Conférence du désarmement, pour les précieuses remarques qu'elle a formulées au début de la session.

Je voudrais souhaiter la bienvenue à nos nouveaux collègues à la Conférence – l'Ambassadeur Lazhar Soualem d'Algérie, l'Ambassadeur Mustafizur Rahman du Bangladesh, l'Ambassadeur Yuri Sterk de Bulgarie, l'Ambassadeur Juan Quintanilla Román de Cuba, l'Ambassadeur Salomon Eheth du Cameroun, l'Ambassadeur Grata Werdaningtyas d'Indonésie, l'Ambassadeur Moe Tun du Myanmar, l'Ambassadeur C.A. Chandraprema de Sri Lanka, l'Ambassadeur Héctor Constant Rosales du Venezuela –, ainsi qu'à vous, Monsieur le Président. L'Inde s'associe à la déclaration faite au nom du Groupe des 21.

Nous entamons la session de 2021 de la Conférence dans un contexte sans précédent pour l'humanité du fait de la pandémie de COVID-19 qui a marqué l'année 2020. Les récentes et nombreuses entraves à la paix et à la sécurité mondiales, et en particulier au dispositif de désarmement, nous interdisent de perdre de vue notre engagement en faveur du mandat de la Conférence, à savoir la négociation d'instruments juridiquement contraignants qui, tout en apportant des solutions aux problèmes de sécurité internationale, préservent les intérêts vitaux des pays en matière de sécurité.

L'Inde, qui est fermement attachée à l'objectif d'un désarmement nucléaire universel, non discriminatoire et vérifiable, a appelé à l'élimination complète des armes nucléaires selon un processus graduel, comme le souligne également le document de travail sur le désarmement nucléaire qu'elle a présenté à la Conférence en 2007. Nous attachons une grande importance à la Conférence du désarmement en tant qu'unique instance multilatérale de négociation sur le désarmement dont le mandat a été défini par l'Assemblée générale dans le document final de consensus de sa première session extraordinaire consacrée au désarmement et confirmé tout récemment dans sa résolution 75/83. L'Inde espère que voir la Conférence du désarmement engager rapidement des travaux de fond, conformément à son

mandat de négociation. Sans préjudice de la priorité qu'elle accorde au désarmement, l'Inde appuie l'ouverture immédiate, à la Conférence du désarmement, de négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles sur la base du document CD/1299 et du mandat qu'il contient, lequel demeure la base la plus appropriée pour l'ouverture de négociations, comme l'ont également confirmé le Groupe d'experts gouvernementaux chargé de l'élaboration d'un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires et le groupe d'experts de haut niveau chargé de l'élaboration d'un tel traité.

Toutefois, malgré les efforts considérables déployés dans le passé, la Conférence est incapable de sortir de l'impasse dans laquelle elle stagne de longue date, et cela fait maintenant plus d'une décennie qu'elle tente en vain d'adopter un programme de travail par consensus. Nous devons collaborer, préserver l'efficacité et la crédibilité de la Conférence en matière de négociation d'instruments multilatéraux de désarmement, et faire taire tout scepticisme quant à sa légitimité.

Ce dont nous avons besoin aujourd'hui, c'est un multilatéralisme efficace, et cela exige la participation de tous les États intéressés. Il importe donc désormais qu'aucun État ne soit privé de la possibilité de participer aux travaux de la Conférence conformément aux dispositions du Règlement intérieur lui-même ; refuser cette possibilité, c'est risquer de compromettre l'esprit de concertation indispensable à la réalisation de nos objectifs communs.

L'article 28 du Règlement intérieur de la Conférence du désarmement dispose qu'au début de sa session annuelle, celle-ci doit établir un programme de travail sur la base de son ordre du jour. Nous saluons votre promptitude à diffuser le projet de programme de travail pour la session de 2021 de la Conférence, de même que les efforts que vous avez déployés pour mener avec les États membres des consultations approfondies à ce sujet. Nous exposerons notre point de vue sur le projet de programme de travail lors de la prochaine séance plénière.

Qui dit nouvelle année dit nouvelles possibilités et nouvelles occasions de collaborer et de surmonter nos différends. Nous sommes convaincus que, sous votre direction éclairée et grâce à vos conseils avisés, la Conférence du désarmement parviendra à un consensus sur un programme de travail pour 2021. L'Inde est prête à soutenir vos efforts et ceux des présidences suivantes, tout au long de l'année. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur d'Inde, et je donne maintenant la parole au Représentant de l'Allemagne.

M. Beerwerth (Allemagne) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président. J'ai le plaisir de vous féliciter à nouveau pour votre accession à cette importante fonction et de vous assurer du soutien constructif et sans faille de ma délégation. J'aimerais également souhaiter la bienvenue aux collègues qui ont récemment rejoint cette auguste instance. Ma délégation s'associe à la déclaration faite hier par l'Union européenne.

Il est probable que 2020 et 2021 entreront dans l'histoire comme les années où la vie telle que nous la connaissions a été largement paralysée par une pandémie qui a éprouvé la patience et la détermination de nos sociétés comme jamais auparavant. Si elle nous a rappelé combien la vie est fragile, cette pandémie a également révélé certaines des plus belles facettes de la nature humaine, notamment notre capacité à relever rapidement de nouveaux défis, à coopérer dans des contextes multilatéraux et à trouver des solutions innovantes et créatives à des problèmes inédits. Cette assemblée devrait elle aussi tirer parti de ce dynamisme et de cette intelligence constructive. Les difficultés, blocages et antagonismes inhérents aux travaux de la Conférence du désarmement ne datent pas vraiment d'hier, mais un retour au pragmatisme et à la pensée positive est toujours possible, et il n'est jamais trop tard pour prendre un nouveau départ.

La paix et la sécurité figurent parmi les principaux moteurs de la coopération internationale, et c'est précisément pour les servir que nous sommes ici. Cette année 2021 qui débute est porteuse de défis et perspectives multiples, dont je ne citerai que quelques exemples : la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération nucléaire, qui sera déterminante pour l'avenir du désarmement nucléaire et du régime de

non-prolifération ; le devenir du nouveau Traité START, dernier instrument de maîtrise des armes nucléaires ; la nécessité de préserver l'intégrité du droit international de l'incessant travail de sappe mené notamment par l'emploi ou la menace d'emploi d'armes de destruction massive telles que les armes chimiques pour l'assise et l'exercice du pouvoir ; le risque d'une recrudescence des tensions et conflits régionaux ; les problèmes de prolifération nucléaire concernant la Corée du Nord et l'Iran ; la modernisation des arsenaux nucléaires de presque toutes les puissances nucléaires ; le développement et la militarisation de technologies nouvelles et révolutionnaires dans les domaines de l'intelligence artificielle et de l'informatique quantique ; l'espace extra-atmosphérique comme nouveau théâtre potentiel de confrontation ; et l'évolution déstabilisante du cyberspace. La liste est longue. D'une manière ou d'une autre, toutes ces questions sont liées à l'ordre du jour de la Conférence du désarmement ; mettons donc à profit le peu de temps dont nous disposons pour aller de l'avant et éviter de décourager l'immense bonne volonté qui mobilise cette assemblée.

Notre temps étant précieux, je vais maintenant entrer dans le vif du sujet, et aborder la manière dont cet organe envisage d'organiser ses travaux en 2021. La bonne nouvelle, c'est que cela n'exige de nous ni que nous réinventons la roue ni que nous abandonnions nos positions de principe respectives. Des générations de diplomates déterminés et engagés ont trouvé des moyens de surmonter l'impasse dans laquelle cette instance stagne depuis trop longtemps et de rapprocher les points de vue. Ils ont fait l'impossible, ou presque, pour tracer des voies procédurales dûment respectueuses du mandat et du Règlement intérieur de la Conférence. Aujourd'hui, il faut être un expert pour en comprendre l'historique.

C'est donc avec soulagement que nous avons appris que vous aviez, en concertation avec les cinq Présidents qui vous succéderont, choisi de remettre cette instance au travail en faisant preuve de bon sens, en évitant les lignes rouges et en faisant fond sur les éléments consensuels du passé. Et par « travail », j'entends non pas des débats sans fin sur de nobles objectifs ou de vagues questions de procédure, mais bien des travaux concrets sur les principaux points de notre ordre du jour. L'ensemble de documents que vous proposez pour sortir de l'impasse – et que nous vous sommes reconnaissants d'avoir été aussi prompt à distribuer – est loin d'être idéal, mais il ouvre clairement la voie à un travail constructif sur les questions déterminantes pour la paix et la sécurité mondiales. Comme notre Ministre des affaires étrangères l'a déclaré le 6 janvier dans le cadre de la réunion des pays de l'Initiative de Stockholm, « si nous saisissons l'occasion et exploitons pleinement les perspectives qu'offre 2021, nous pouvons remettre la diplomatie sur la voie d'un monde exempt d'armes nucléaires – cette année peut être décisive pour le désarmement nucléaire ». Je terminerai en vous remerciant, Monsieur le Président.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Allemagne. Je donne maintenant la parole au Représentant de l'Équateur.

M. Izquierdo Miño (Équateur) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, au nom de la délégation équatorienne, je tiens à vous adresser mes plus chaleureuses félicitations pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Vous exercez votre mandat à un moment difficile, particulièrement délicat pour cette instance, au sein de laquelle la communauté internationale doit s'efforcer d'assumer ses responsabilités pour le bien commun de l'humanité. Soyez assuré que vous recevrez le plein soutien de ma délégation pendant votre présidence, y compris en ce qui concerne votre projet de programme de travail.

Dans le même temps, nous souhaitons saisir cette occasion pour féliciter les Présidents de la session de 2020 – une année calamiteuse au cours de laquelle ils ont tout mis en œuvre pour soumettre des propositions constructives, que ma délégation a appuyées. Je tiens tout particulièrement à souligner leur décision de mener des consultations à tous les niveaux possibles – une initiative qui se poursuit cette année.

Comme nous le savons tous, la pandémie de COVID-19 a touché tous les pays sans exception ; elle a eu, et continuera d'avoir, des répercussions sanitaires et économiques dévastatrices pour toutes nos populations et, en particulier, pour les plus pauvres et les plus vulnérables. Ces répercussions ne font que confirmer ce que ma délégation a déclaré ici même l'année dernière au sujet de l'étonnement provoqué par cette soif de domination et de pouvoir qui pousse à investir des centaines de milliards de dollars pour accumuler et

perfectionner des armes alors que nos systèmes de santé présentent de lacunes criantes et que des millions de gens doivent lutter quotidiennement pour ne serait-ce que survivre.

La pandémie nous rappelle chaque jour l'importance vitale du multilatéralisme et l'absolue nécessité de la solidarité et de la coopération mondiales dans l'intérêt général de l'ensemble de la communauté internationale. À cet égard, ma délégation déplore vivement que la crise causée par la pandémie n'ait pas suscité une prise de conscience immédiate de la nécessité impérieuse de renforcer le multilatéralisme.

En outre, il est manifestement compliqué d'atteindre l'idéal de coopération internationale et de trouver une voie vers l'harmonie et la paix, et de toute évidence la communauté diplomatique ne souhaite pas s'engager dans le dialogue et les négociations au sein de certaines instances. Dans ce contexte, et comme je l'ai dit dans ma première déclaration de cette session, l'Équateur réaffirme sa position de principe habituelle au sujet du droit de tous les pays de participer aux travaux des instances multilatérales sans restrictions, en particulier à la Conférence du désarmement, qui joue un rôle d'une telle importance pour la paix et la sécurité internationales.

L'Équateur fait partie des pays qui ont présenté une déclaration de soutien à l'appel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en faveur d'un cessez-le-feu mondial pendant la pandémie de COVID-19, déclaration qui a été réitérée à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de la signature de la Charte des Nations Unies.

Pourtant, en l'absence de mesures d'apaisement, les tensions mondiales se sont accentuées. Le mécanisme mondial de maîtrise des armements nucléaires et les dialogues sur la non-prolifération et le désarmement en général connaissent des jours difficiles. La Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2020 a dû être reportée à cet été, tandis que les résultats qui en sont attendus ont amené certains à mettre en doute la mise en application de précédents engagements. Aucun progrès n'a été réalisé en ce qui concerne les traités bilatéraux et plurilatéraux entre les États dotés d'armes nucléaires ; plusieurs de ces traités ont même été suspendus et résiliés.

Il nous semble que l'on peut y voir la confirmation d'un manque de confiance – une confiance que bon nombre de dirigeants ne sont pas parvenus à instaurer ou qu'ils ne souhaitent pas manifester dans les relations internationales. Ce manque de confiance entraîne le monde sur une dangereuse voie sans issue empreinte d'une très grande fragilité.

Dans ce contexte, l'Équateur, fidèle à son engagement en faveur de la paix et convaincu de la capacité du multilatéralisme d'atteindre les objectifs de paix et de sécurité, réaffirme sa volonté de travailler jusqu'à ce que la Conférence du désarmement assume sa responsabilité et exécute son mandat de négociation d'instruments de désarmement juridiquement contraignants.

Ma délégation est d'avis que les petits pays peu puissants sur le plan militaire ou économique ont le droit d'exiger la sécurité, de chercher ensemble à renforcer le multilatéralisme et d'aspirer à une paix qui n'est possible que dans un monde exempt d'armes de destruction massive. Nous comptons sur notre statut de membres actifs de la communauté internationale telle que constituée dans les institutions de l'Organisation des Nations Unies.

Comme nous l'avons déclaré par le passé, mon pays s'efforce de promouvoir le multilatéralisme comme le principal moyen de garantir la paix et la sécurité dans le monde, et donc comme mécanisme de base permettant de promouvoir le désarmement et la non-prolifération et de rechercher un accord international efficace qui donne aux États non dotés d'armes nucléaires des garanties contre l'emploi ou la menace d'emploi de ces armes.

Ces dernières décennies, l'Équateur est resté fidèle à son engagement en faveur de la paix, du désarmement et de la non-prolifération en participant activement aux travaux de la Conférence et à la négociation d'instruments interdisant les armes de destruction massive et réglementant les armes classiques. Nous nous félicitons donc de l'entrée en vigueur, demain, du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires – un instrument porteur d'espoir humanitaire qui marque le début d'un processus que nous devons renforcer afin de parvenir à une ratification universelle.

En 1999, l'Équateur a présidé le groupe de travail de la Commission du désarmement qui est parvenu à un consensus sur les principes et les directives pour la création de zones exemptes d'armes nucléaires. C'est là l'un des nombreux exemples du rôle de premier plan de mon pays en matière de désarmement. Depuis lors, le consensus dans ce domaine s'est fait rare, voire inexistant.

En conséquence, nous sommes conscients de l'importance de l'avis des pays membres de zones exemptes d'armes nucléaires – que ces zones aient déjà été créées ou qu'elles soient en phase de création – lorsqu'il s'agit de trouver les moyens les mieux adaptés pour que la communauté internationale puisse négocier un désarmement général et complet effectif.

Monsieur le Président, nous réaffirmons notre volonté de coopérer activement avec vous, ainsi qu'avec les autres Présidents d'une session qui s'annonce importante pour le désarmement. Merci beaucoup.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur d'Équateur. Je donne maintenant la parole au Représentant de la République bolivarienne du Venezuela.

M. Constant Rosales (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, c'est un grand honneur pour moi de prendre pour la première fois la parole à la Conférence du désarmement en qualité de Représentant permanent de la République bolivarienne du Venezuela auprès de l'Office des Nations Unies à Genève. Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la présidence et de vous remercier, ainsi que les autres représentants, pour les aimables paroles de bienvenue qui m'ont été adressées. Mon pays salue également les efforts déployés en vue de préparer cette séance. En outre, je tiens à remercier l'ambassadeur Ambrazevich du Bélarus pour son travail, qui a permis l'adoption du rapport annuel de 2020 de la Conférence et de la résolution qui a été soumise avec succès à l'Assemblée générale en décembre dernier.

La République bolivarienne du Venezuela souscrit à la déclaration faite par le Représentant permanent adjoint de l'Indonésie au nom du Groupe des 21. L'objectif commun des États du Groupe des 21 repose sur un idéal de paix, de développement et de coopération, dans lequel la Conférence joue un rôle incontournable en tant que seul organe de l'ONU doté d'un mandat exprès de négociation dans le domaine du désarmement.

Les négociations de fond au sein de la Conférence du désarmement stagnent depuis plus de vingt ans, et cette paralysie se conjugue désormais avec l'effondrement d'accords internationaux majeurs en matière de sécurité, de désarmement et de maîtrise des armements, dont le Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire, le Plan d'action global commun, le Traité « Ciel ouvert » et le nouveau Traité sur la réduction des armes stratégiques. Les défis que nous avons dû relever en 2020 ont encore souligné la nécessité de sortir la Conférence de cette regrettable impasse et de démontrer le lien entre désarmement complet et développement.

Entre 2017 et 2019, le risque de guerre nucléaire a atteint des sommets inégalés – même pendant la guerre froide –, à en juger par les sommes consacrées à l'armement nucléaire, notamment les plus de 800 milliards de dollars dépensés par les seuls États-Unis. Les investissements massifs des pays développés dans la conception et la mise en œuvre de technologies d'armement au détriment, par exemple, des investissements mondiaux dans la santé, ont exacerbé les effets dévastateurs de la pandémie de COVID-19 – des effets qui ont révélé la mauvaise préparation et l'inadéquation des solutions, même des pays qui prétendaient être mieux préparés que d'autres à faire face à la crise.

Mon pays a dénoncé à maintes reprises cette indifférence cruelle et généralisée face aux souffrances des pays en développement. Dans ce contexte d'insécurité internationale caractérisé par un risque nucléaire extrêmement élevé, le Venezuela se joint aux autres pays en développement pour dénoncer devant cette instance l'imposition de mesures coercitives unilatérales illégales visant à détruire notre potentiel économique et, bien sûr, à porter atteinte à la santé et au bien-être de nos citoyens. Ces mesures, qui constituent un crime contre l'humanité, violent le droit international et sont cause de souffrances pour les populations des régions qui les subissent. Aucune plainte déposée à cet égard, dont la saisine de la Cour pénale internationale par mon Gouvernement, n'est usurpée.

L'application de mesures coercitives unilatérales n'est pas sans rapport avec le dispositif de désarmement. Fomenteur des crises économiques dans des pays dotés d'un potentiel de développement vise à instaurer aux niveaux mondial et régional un climat sécuritaire tendu qui fournit un prétexte spécieux au renforcement de doctrines en matière de dissuasion et de sécurité déjà durcies par la décision des États-Unis d'abandonner le régime actuel de contrôle des armes, de désarmement et de non-prolifération.

Le Venezuela, pays profondément anti-hégémonique, est un fervent défenseur de la diplomatie au service de la paix. Il réaffirme donc que le concept de sécurité internationale ne peut se limiter à encourager et à forger des alliances militaires essentiellement fondées sur la dissuasion et la menace d'emploi d'armes nucléaires tout en imposant des mesures coercitives illégales visant à susciter des crises régionales.

Dans une perspective critique, la République bolivarienne du Venezuela ne croit pas que l'effondrement de l'actuel dispositif de désarmement et de maîtrise des armements créerait des conditions propices au désarmement ou à l'avènement d'une nouvelle ère de maîtrise des armements. En dépit de la précarité de la situation en matière de sécurité – une précarité exacerbée par la pandémie –, nous avons réfléchi à l'avenir de la Conférence et nous pensons que 2021 offre de vastes perspectives.

Premièrement, le 22 janvier – demain, donc –, le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires entrera en vigueur. C'est un pas de géant pour l'humanité, et le Venezuela s'en réjouit. Mon pays appelle les États dotés d'armes nucléaires à envisager d'adhérer à ce traité. Son entrée en vigueur peut donner un nouvel élan politique aux préparatifs de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, déjà trop souvent ajournée.

Deuxièmement, depuis le 20 janvier, de nouveaux espaces propices à un dialogue constructif se font jour, et nous espérons que les États membres de la Conférence du désarmement les mettront à profit pour réunir les conditions indispensables à une action concertée des États dotés d'armes nucléaires et des États non dotés d'armes nucléaires en vue de promouvoir le processus international de maîtrise des armements, le désarmement complet et la non-prolifération.

Troisièmement, le traumatisme occasionné par la pandémie appelle des idées neuves et l'instauration d'un ordre international plus raisonnable et plus coopératif. Aujourd'hui, plus que jamais, la communauté internationale est consciente des ressources et des efforts nécessaires pour faire face aux crises graves. La Conférence peut s'imposer comme un moteur mondial de la défense du multilatéralisme.

Quatrièmement, les questions examinées par cette instance relèvent de la responsabilité non seulement des membres de celle-ci, mais aussi de tous les États Membres de l'ONU. Nous devons nous engager fermement en faveur du multilatéralisme et d'une approche inclusive qui permettra d'élargir la composition de la Conférence.

Enfin, l'impasse dans laquelle se trouve cette instance exige de nous que nous fassions preuve de sens pratique et de créativité. L'objectif initial de la Conférence était la négociation de traités juridiquement contraignants. Nous devons donc commencer à négocier des instruments contraignants tels qu'un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires. Il est évident que nous ne pourrions pas avancer sur ces questions sans un programme de travail efficace. Nous pensons que les travaux de la Conférence peuvent progresser sur la base des propositions de négociation concrètes qui ont déjà été soumises ; c'est pourquoi nous soutenons les initiatives relatives à la prévention d'une course aux armements dans l'espace présentées par la Fédération de Russie et la République populaire de Chine. En tant que pays épris de paix, nous appelons les États à appuyer cette proposition et, donc, à écarter le risque de prolifération des armes dans l'espace.

Le Venezuela appuie toutes les initiatives visant un désarmement général et complet, en particulier les mesures régionales qui peuvent contribuer à la création d'un engagement multilatéral universel en faveur du désarmement. La région de l'Amérique latine et des Caraïbes est une zone de paix exempte d'armes nucléaires, telle qu'établie par le Traité de Tlatelolco de 1967 et déclarée lors du sommet de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes tenu à La Havane en 2014. Le Venezuela invite donc toutes les régions à

s'efforcer de répercuter cette valeur internationale fondamentale et à condamner énergiquement toute tentative visant à faciliter ou à promouvoir toute forme d'accumulation d'armes, en particulier au Moyen-Orient. Nous sommes convaincus qu'en 2021, la Conférence pourra progresser dans la recherche du consensus nécessaire pour garantir la paix et la sécurité internationales.

(L'orateur poursuit en français.)

Monsieur le Président, je vous remercie de votre patience et me tiens à votre disposition pour le reste de la session.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur de la République bolivarienne du Venezuela. Je donne maintenant la parole au Représentant de l'Espagne.

M. Sánchez de Lerín García-Ovies (Espagne) (*parle en espagnol*) : Merci beaucoup, Monsieur le Président. Avant tout, permettez-moi de vous féliciter à nouveau pour votre accession à la présidence et de vous souhaiter plein succès. Vous avez l'appui sans réserve de ma délégation. Pour parler franchement, je dois avouer que je vous souhaite par-dessus tout de parvenir à sortir la Conférence de l'impasse dans laquelle elle stagne depuis deux décennies.

Je félicite les six Présidents de la session de 2021 d'avoir accepté de poursuivre sur la voie de la coordination et de la consultation et d'avoir continué à convoquer les réunions du groupe des six Présidents en présence du dernier Président de la session précédente et du premier Président de la session suivante. Qu'il me soit permis de remercier tout particulièrement le secrétariat pour son travail, qui a toujours été essentiel pour nos entreprises, et pour les efforts qu'il a déployés pour mettre les documents à disposition et donner suite à nos déclarations.

Je souscris à la position de la délégation de l'Union européenne aujourd'hui, comme j'ai souscrit à sa déclaration d'hier, et comme je souscrirai à toutes les déclarations qu'elle formulera à l'avenir. À l'instar de la délégation de l'Union européenne, j'appelle à nouveau la Turquie à reconsidérer sa décision d'exclure Chypre de nos travaux. Il n'existe aucun motif substantiel, géographique ou géostratégique à cette exclusion. Solidarité et générosité doivent être les mots d'ordre de cette assemblée. En outre, je demande à la délégation iranienne de retirer son objection à la participation de l'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis. La Conférence du désarmement est un espace de dialogue qui devrait être ouvert à tous les États Membres de l'ONU qui souhaitent y prendre part. Ces attitudes regrettables mettent en péril l'esprit constructif qui doit présider à nos travaux.

Permettez-moi de faire brièvement le point sur la situation dans laquelle je pense que nous nous trouvons : nous avons perdu toute une année. D'une certaine manière, les contraintes imposées par la lutte contre la pandémie ont minimisé, voire masqué, notre échec. Pourtant, il est clair que nous avons une fois de plus manqué à notre obligation d'adopter un programme de travail. Nous voilà à nouveau confrontés au même défi. La pandémie n'est pas une excuse – il n'y a pas d'excuse. Nous ne pouvons réitérer notre échec de l'année dernière.

L'Espagne ne ménagera pas ses efforts pour atteindre notre objectif commun. En tant qu'Ambassadeur, j'ai pour mandat de négocier des accords multilatéraux de désarmement, non de m'engager dans un interminable débat sur des procédures et des méthodes de travail. Je suis prêt à consentir d'énormes sacrifices si nous parvenons à progresser dans le cadre d'un dialogue susceptible d'ouvrir la voie à l'exécution de notre mandat.

Comme je l'ai dit il y a un an, notre mandat en tant qu'unique instance multilatérale chargée des négociations sur le désarmement est précisément de négocier. Nous semblons toutefois nous obstiner à ne négocier que des désaccords, des doléances, des reproches et des procédures. Nous persistons à aborder des sujets sans rapport avec cette instance qui ne font qu'exacerber la controverse, la méfiance, la polarisation et la désunion. Trop, c'est trop. Interrogeons-nous sur nos attitudes respectives avec un seul objectif en tête : nous acquitter de notre mandat et donner au monde la preuve que temps que nous passons ici est bien employé.

Cela fait des années que nous discutons des mêmes plans et des mêmes projets. Il semble hélas que nous préférions mettre fin aux négociations avant même de les avoir entamées. Prenons le traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires. C'est une priorité pour nous tous, et nous savons que ce serait une avancée notable sur la voie d'un monde plus sûr. Les principales composantes du consensus sont réunies – des composantes dont nous pensons tous qu'elles satisfont aux exigences d'un traité que nous jugeons nécessaire. Ma délégation estime que nous devrions engager ces négociations le plus rapidement possible.

Nonobstant les fantômes de notre passé, les délégations persistent à tenir de beaux discours et à proclamer les meilleures intentions. Mais lorsqu'il s'agit de franchir le pas, nous butons toujours sur les mêmes obstacles habillés de mots et de procédures. Nous sommes prisonniers d'une impasse enracinée dans des concepts fermés que nous avons nous-mêmes enfantés. Si nous voulons obtenir des résultats, nous devons faire preuve d'ouverture et de pragmatisme. Nous ne pouvons pas commencer chaque session en tenant les mêmes débats pour ensuite échouer à trouver un accord, à moins que ce ne soit précisément notre intention, ce qui serait – ce qui est – embarrassant.

De plus, la tâche qui nous attend cette année sera rendue plus ardue encore par la nécessité de reprogrammer un grand nombre de réunions. Les réunions des parties à la Convention sur les armes biologiques et à la Convention sur certaines armes classiques, de même que la très importante Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ont été ajournées. Donnons un exemple d'optimisme dans notre travail – faisons un pas en avant. Justifions notre temps et notre présence ici en obtenant des résultats tangibles qui répondent aux attentes des autres à notre égard. C'est à la fois urgent et nécessaire. Merci, Monsieur le Président.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur d'Espagne. Nous allons maintenant entendre l'Italie. Monsieur l'Ambassadeur, vous avez la parole.

M. Incarnato (Italie) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président. Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la première présidence de la session de 2021 de la Conférence du désarmement. Soyez certain que vous pourrez compter sur le plein appui et la coopération de ma délégation.

L'Italie s'associe à la déclaration de l'Union européenne. Permettez-moi d'ajouter quelques remarques à titre national.

Le scénario international auquel nous assistons actuellement, marqué par des tensions accrues aux niveaux régional et international, reste profondément préoccupant. Après avoir vécu la crise de la COVID-19, et alors que nous luttons toujours contre cet ennemi invisible, nous ne devons pas, nous ne pouvons pas fermer les yeux sur la responsabilité qui nous incombe collectivement de renforcer la sécurité mondiale.

Dans de nombreuses régions du monde, la pandémie a même exacerbé les conflits, avec des conséquences potentiellement dramatiques, notamment pour les populations civiles. C'est pourquoi nous avons immédiatement soutenu l'appel à un cessez-le-feu mondial lancé par le Secrétaire général, M. Guterres, en mars 2020. Il est temps de placer tous les conflits en confinement, pour nous concentrer ensemble sur la lutte contre le coronavirus.

Au vu de cette situation, nous devons nous souvenir de la responsabilité particulière qui nous incombe ici même, à la Conférence. Nous devons agir de toute urgence et avec détermination. Nous avons besoin d'un engagement collectif renouvelé pour préserver, voire renforcer, le dispositif international de désarmement afin d'en garantir le bon fonctionnement sans nous engager sur la voie d'une nouvelle course aux armements dans quelque domaine que ce soit.

2020 a été une année difficile à bien des égards. Nos travaux, de même que le dispositif de désarmement dans son ensemble, se sont également ressentis de la pandémie. Nous vous sommes reconnaissants, Monsieur le Président, à vous-même et au secrétariat, de n'avoir ménagé aucun effort pour nous permettre de nous réunir à nouveau ici, dans une configuration qui, bien que différente, est sûre et inclusive.

Nous devons tirer les enseignements de 2020 en vue d'améliorer nos méthodes de travail, de trouver de nouveaux modes de coopération et de mettre de côté nos différences afin de défendre plus efficacement notre intérêt commun dans un monde plus pacifique et plus sûr. La pandémie a montré plus clairement encore qu'un multilatéralisme efficace et un système international fondé sur des règles sont les seules voies menant au succès.

C'est pourquoi l'Italie réaffirme son ferme attachement à la coopération internationale et au multilatéralisme, qui sont des outils essentiels pour obtenir des résultats concrets et durables en matière de désarmement, de non-prolifération et de maîtrise des armements. Nous nous efforçons toujours de défendre ces valeurs, en particulier dans le cadre de la Conférence du désarmement, qui joue un rôle crucial en tant qu'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement.

Nous comprenons parfaitement et partageons pleinement le sentiment de frustration qui découle de la longue et déplorable impasse dans laquelle se trouvent les travaux de la Conférence. Dans le même temps, même si son potentiel reste manifestement inexploité, nous restons convaincus que la Conférence est un organe indispensable et unique dans la palette de moyens dont dispose la communauté du désarmement.

Il nous appartient d'agir pour la préserver et la redynamiser. En ce sens, nous saluons la coopération qui s'est établie entre les six États qui assureront la présidence en 2021 et sommes prêts à appuyer les efforts que déploieront en vue de la négociation d'un programme de travail. En outre, nous sommes résolument favorables à l'adoption d'une approche plus pragmatique dans le cadre de laquelle les interminables débats de procédure céderont le pas à des travaux de fond sur de nombreuses questions importantes.

L'Italie réaffirme son engagement ferme en faveur du désarmement et de la sécurité internationale et partage en particulier l'objectif d'un monde pacifique, sûr et exempt d'armes nucléaires. Les efforts que nous déployons pour réaliser des progrès tangibles en matière de désarmement nucléaire s'appuient sur nos préoccupations les plus vives quant aux conséquences catastrophiques de l'emploi des armes nucléaires.

À cet égard, le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, dont les trois piliers se renforcent mutuellement, reste la pierre angulaire du régime international de désarmement. Ce Traité constitue le seul cadre juridique réaliste pour l'édification d'un monde exempt d'armes nucléaires, selon une approche qui favorise la stabilité internationale et se fonde sur le principe d'une sécurité non diminuée pour tous. L'Italie soutient l'idée de tirer parti du temps qu'il reste pour préparer la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération afin de jeter des ponts entre les États parties au Traité et d'évaluer les progrès tangibles accomplis jusqu'ici dans le cadre de cet instrument historique. Nous saluons tout particulièrement l'attention accrue portée à l'atténuation des risques au cours de l'actuel cycle d'examen du Traité, et nous sommes heureux d'annoncer que l'Italie a décidé de fournir un soutien financier au programme de réduction des risques liés aux armes nucléaires de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement.

Nous sommes prêts à trouver les moyens d'appuyer, de maintenir et de préserver le Traité dans le contexte difficile que nous connaissons actuellement. Nous appelons les États qui ne l'ont pas encore fait à adhérer sans délai ni condition au Traité en qualité d'États non dotés d'armes nucléaires, et nous appelons tous les États parties au Traité à mettre en œuvre l'intégralité de ses dispositions, ainsi que les engagements pris lors de conférences d'examen ultérieures.

L'entrée en vigueur rapide du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires fait également partie de nos priorités. Nous demandons à tous les États qui ne l'ont pas encore fait, en particulier les huit derniers États visés à l'annexe 2, de signer et de ratifier le Traité sans plus tarder.

Nous continuons d'appuyer l'ouverture immédiate, au sein de la Conférence du désarmement, de négociations sur un traité relatif aux matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires. En attendant, nous estimons que tous les États concernés devraient convenir d'un moratoire sur la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires.

Nous sommes également favorables à la reprise des discussions de fond sur les assurances négatives de sécurité, dans le cadre d'un programme de travail complet et équilibré, en vue de formuler des recommandations portant sur tous les aspects de cette question, sans exclure un instrument international juridiquement contraignant.

Des responsabilités fondamentales incombent aux États dotés d'armes nucléaires, que nous encourageons à continuer de réduire leurs arsenaux tout en renforçant leur transparence en matière de politiques et de doctrines. Nous sommes convaincus que seule une approche inclusive et progressive conforme à l'article VI du Traité sur la non-prolifération, fondée sur des mesures concrètes et efficaces, nous permettra d'atteindre l'objectif d'un monde sans armes nucléaires et d'un désarmement nucléaire effectif, vérifiable et irréversible.

Nous nous félicitons du dialogue qui s'est établi entre les États-Unis et la Fédération de Russie sur les questions de stabilité stratégique, et nous encourageons ces deux pays à réduire encore leurs arsenaux, à mettre les semaines qui restent à profit pour proroger le nouveau Traité START et à s'engager dans d'autres accords en matière de maîtrise des armements, notamment en vue d'en élargir la portée.

L'Italie attache en outre une grande importance à toutes les initiatives entreprises dans le domaine de la vérification du désarmement nucléaire, qui constituent des outils précieux pour instaurer la confiance entre les États dotés d'armes nucléaires et ceux qui n'en sont pas dotés. À cet égard, nous appuyons le Partenariat international pour la vérification du désarmement nucléaire et nous nous félicitons des travaux du Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner le rôle de la vérification dans la progression du désarmement nucléaire.

L'Italie considère que le Plan d'action global commun reste essentiel aux efforts internationaux de renforcement du dispositif de non-prolifération. Nous restons convaincus que la mise en œuvre intégrale de l'accord et de toutes les dispositions de la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité reste dans l'intérêt de tous, en tant que composante primordiale du dispositif mondial de non-prolifération et en tant que contribution cruciale à la stabilité régionale.

L'Italie est gravement préoccupée par le fait que l'Iran continue de se désengager du Plan d'action et lui demande instamment de s'y conformer à nouveau sans réserve et sans délai ; elle l'appelle également à coopérer pleinement, en temps opportun, avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) s'agissant de ses engagements en matière de garanties, afin de clarifier et de résoudre toutes les questions en suspens. Nous sommes prêts à soutenir les initiatives visant à désamorcer les tensions actuelles et à restaurer l'intégrité du Plan d'action.

Les lancements répétés de missiles balistiques par la République populaire démocratique de Corée, qui violent de multiples résolutions du Conseil de sécurité, sont également très préoccupants. Sa volonté de maintenir et de développer ses programmes nucléaires et balistiques est une menace que nous ne pouvons ignorer. Nous demandons instamment à la République populaire démocratique de Corée de prendre, en étroite conjonction avec l'AIEA, des mesures concrètes en vue d'une dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible. Nous appelons donc Pyongyang à s'engager dans des négociations crédibles et à donner des preuves concrètes de sa volonté affirmée de dénucléariser en réintégrant le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, en signant et en ratifiant le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, et en reprenant sa collaboration avec l'AIEA. Dans l'intervalle, le régime de sanctions internationales doit être maintenu et mis en œuvre de manière efficace, et le processus de négociation doit viser la réalisation de cet objectif.

Pour conclure, qu'il me soit permis d'évoquer brièvement deux points importants de notre ordre du jour, que j'aborderai conjointement: la prévention d'une course aux armements dans l'espace et les nouveaux types et systèmes d'armes de destruction massive.

L'Italie est convaincue que les innovations technologiques et les progrès scientifiques sont essentiels au bien-être de l'humanité et qu'il faut y voir des instruments au service de la paix et d'une croissance durable. En tant qu'instance active dans le domaine du désarmement, nous avons l'immense responsabilité de leur assurer le cadre approprié et d'en empêcher tout

usage dangereux ou néfaste. Dans cette optique, nous sommes fermement attachés à la viabilité, la sûreté et la sécurité à long terme de l'espace extra-atmosphérique, et nous pensons qu'un cadre réglementaire international exhaustif et efficace doit être défini et mis en place.

Il nous semble essentiel de mener des initiatives qui permettront d'accroître la confiance réciproque entre les acteurs d'aujourd'hui et de demain. À cet égard, nous souhaitons souligner l'importance des mesures de transparence et de confiance appelées à renforcer la sécurité, la sûreté et la viabilité des activités menées dans l'espace et dans le cyberspace. Nous encourageons la poursuite de la coopération internationale en vue d'élaborer des principes communs en matière de comportement responsable.

De plus, étant donné que les négociations relatives au désarmement ont de plus en plus tendance à sortir du cadre de cette instance, nous sommes aujourd'hui plus que jamais confrontés au risque concret que la Conférence se marginalise, et, en définitive, perde sa pertinence. Dans le même temps, la détérioration de l'environnement de sécurité exige que nous ravivions notre détermination à faire progresser nos objectifs communs en matière de désarmement et crée un nouveau sentiment d'urgence.

Pour conclure, l'Italie estime qu'une plus grande interaction de la Conférence avec la société civile – qui englobe de manière générale le milieu universitaire, les organisations non gouvernementales et le secteur privé – pourrait constituer un apport déterminant à nos travaux en contribuant à approfondir nos discussions techniques et à enrichir considérablement notre débat. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le Président : Je remercie l'Ambassadeur d'Italie et je donne à présent la parole au Représentant de la France.

M. Hwang (France) : Merci Monsieur le Président. Ma délégation s'aligne sur la déclaration de l'Union européenne et je souhaiterais ajouter quelques points à titre national.

Permettez-moi, d'abord, de commencer par vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence et vous adresser tous mes vœux de succès. Vous pouvez compter sur le plein soutien de la France tout au long de votre présidence. Nous apprécions que vous ayez préparé votre présidence en concertation étroite et permanente avec les autres Présidents de la session, conférant une autorité particulière à vos décisions communes et garantissant une plus grande continuité et efficacité à la gouvernance de la Conférence. Je profite aussi de cette occasion pour souhaiter la bienvenue à nos nouveaux collègues et leur souhaiter tous mes vœux dans l'accomplissement de leur mission.

Monsieur le Président, en ce début d'année, il est bon de se remémorer les succès passés de la Conférence du désarmement – la Convention sur les armes biologiques, la Convention sur les armes chimiques, le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – pour y envisager de nouveau un futur constructif. La Conférence s'ouvre certes dans un contexte très difficile sur le plan géopolitique, que la crise du COVID ne contribue pas à faciliter, mais c'est avec un sens de la responsabilité et une volonté de coopération sincères que nous devons aborder les prochains mois.

À cet égard, je dois dire que nous déplorons fortement la décision de la Turquie de refuser l'octroi du statut d'observateur à Chypre. Nous déplorons également la décision de l'Iran de refuser l'octroi du statut d'observateur à l'Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis. Ces positions constituent des entorses graves au principe du multilatéralisme et un abus que nous jugeons absolument inacceptable de la règle du consensus. Au vu des enjeux pour la paix et la sécurité internationales, il est dans l'intérêt de tous que chaque État puisse participer aux travaux de la Conférence. Nous appelons donc, comme d'autres, la Turquie et l'Iran à reconsidérer leur position.

Monsieur le Président, la France soutient les efforts visant à l'établissement d'organes subsidiaires sur les différents sujets à l'ordre du jour de la Conférence, qui permettraient d'approfondir les travaux de préparation devant mener, lorsque le contexte le permettra, à la négociation de traités multilatéraux de désarmement. C'est pourquoi mon pays promeut activement la négociation sans délai, à la Conférence, d'un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires, sur la base du document portant la cote CD/1299 et du mandat qu'il contient. Il s'agit sans conteste du sujet le plus mûr pour

des négociations, et qui contribuerait à faire progresser le désarmement nucléaire en limitant la production quantitative des armes nucléaires.

Le sujet de l'espace extra-atmosphérique offre également une actualité très riche qui nécessite un dialogue stratégique nourri. Dans un environnement spatial en mutation rapide, de nouvelles menaces grèvent la sécurité de nos activités et de nos opérations, qu'il nous convient d'analyser. Compte tenu de l'enjeu que représente l'espace aujourd'hui pour la sécurité de toutes les nations, ce travail d'analyse et la formulation de propositions pragmatiques visant à améliorer la sécurité et la sûreté de nos opérations est urgent. Nous avons tous intérêt à nous engager sur cette voie. Pour mon pays, cela passe notamment par la régulation des comportements dans l'espace, comme en témoigne le très large soutien exprimé sur ce sujet par la communauté internationale à la dernière Assemblée générale des Nations Unies.

En outre, la création d'organes subsidiaires nous permettrait d'aborder la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires dans les meilleures conditions de préparation possibles. Alors que la menace posée par la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs ne cesse de s'amplifier, la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération doit être l'occasion de réaffirmer notre soutien sans faille à la préservation et au renforcement de cet instrument clef du régime de non-prolifération au travers de ces trois piliers.

Enfin, le lancement d'organes subsidiaires valoriserait la Conférence du désarmement et, soyons clairs, le point de départ pour renouer avec le cœur du mandat de la Conférence, la négociation, c'est bien de préparer sérieusement le terrain, et d'analyser les conditions qui permettront de faire émerger les éléments de consensus possibles à l'aune de nos intérêts de sécurité individuels et collectifs.

Monsieur le Président, une discussion sur le fonctionnement de la Conférence est nécessaire et l'expérience du passé proche a montré que nous sommes tous d'accord sur ce point. À ce titre, une proposition très importante avait été formulée par l'Australie l'an passé, visant à adapter le Règlement intérieur d'une manière non genrée. Nous estimons qu'il convient d'étudier de quelle manière cette proposition pourrait être suivie d'effets.

Pour les raisons évoquées plus haut, la France est prête à rejoindre le consensus sur l'ensemble de documents comprenant un projet de programme de travail tel que proposé par le collège des six Présidents de la session sous votre égide, Monsieur le Président. Nous n'ignorons pas, cependant, les difficultés qu'il y a à trouver rapidement un accord sur cette formule. Aussi, nous nous tenons prêts à participer aux discussions thématiques que les présidences successives souhaiteraient organiser à leur discrétion. La Conférence est le seul outil à la disposition de la communauté internationale pour négocier des traités de désarmement, mais aussi pour entretenir un dialogue stratégique régulier, préalable et indispensable. Merci, Monsieur le Président.

Le Président : Je remercie l'Ambassadeur de France.

(L'orateur poursuit en anglais.)

Je donne maintenant la parole au Représentant du Kenya.

M. Mailu (Kenya) (parle en anglais) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner la parole. Permettez-moi de vous adresser nos sincères félicitations pour votre accession au poste de premier Président de la session de 2021 de la Conférence du désarmement. Le Kenya salue votre direction éclairée et vous assure de son soutien et de sa coopération sans faille durant votre mandat.

Comme les autres orateurs qui ont pris la parole, permettez-moi de souhaiter la bienvenue à nos nouveaux collègues à Genève en général et à la Conférence du désarmement en particulier. Le Kenya saisit par ailleurs cette occasion pour remercier la Secrétaire générale de la Conférence du désarmement, M^{me} Tatiana Valovaya, pour les remarques circonstanciées qu'elle a formulées mardi et qui, j'en suis convaincu, ont contribué à donner le ton de la session de 2021 de la Conférence du désarmement.

Ma délégation s'associe à la déclaration faite par l'Indonésie au nom du Groupe des 21.

Nos délibérations s'inscrivent aujourd'hui dans le contexte de la deuxième vague de la nouvelle pandémie de coronavirus. Alors que de nouveaux variants apparaissent en divers endroits du globe et que le monde entier déploie des programmes de vaccination, il est un fait que la communauté des nations subit toujours les effets dévastateurs de ce virus, le pire depuis cent ans. L'humanité a été mise à l'épreuve au-delà de tout entendement, et nous devons tous accepter de poursuivre notre existence dans un nouvel ordre des choses.

Le monde a jeté toutes ses forces dans la lutte contre la propagation de la pandémie, mais il a malheureusement continué d'être le théâtre d'événements inquiétants qui menacent la paix et la sécurité internationales. La multiplication des effets de manche géopolitiques, l'exacerbation des tensions, l'effritement du dispositif de maîtrise des armements, la modernisation des systèmes de défense et l'augmentation des dépenses en armes sophistiquées continuent d'être plus néfastes que bénéfiques à un contexte sécuritaire international déjà fragilisé. Tout cela alors que nos nations subissent les ravages d'un virus invisible et mortel.

Il ne fait donc aucun doute que 2021 sera une année déterminante pour la communauté du désarmement et les espoirs que notre monde gravement éprouvé place dans les nouveaux vaccins. Compte tenu du calendrier des événements et de la lourde tâche qui nous attend, cette année sera particulièrement importante pour le désarmement.

À cet égard, le Kenya réaffirme que la Conférence du désarmement est la seule instance multilatérale de négociation sur le désarmement. Depuis qu'il a été reconnu en 1979, lors de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, le mandat unique de la Conférence concernant les questions multilatérales de maîtrise des armements et de désarmement en a fait une instance essentielle au maintien de la paix et de la sécurité mondiales. Malgré les défis auxquels la Conférence a fait face ces deux dernières décennies, nous gardons l'espoir qu'en 2021, nous nous efforcerons, dans nos délibérations, d'accomplir des progrès notables dans l'adoption d'un programme de travail. En dépit des restrictions imposées aux réunions en présentiel, nos délibérations à distance sont la preuve que nous disposons de la flexibilité, du sens du compromis et de la volonté nécessaires pour faire progresser les travaux de cette instance.

Il est de notre responsabilité envers les générations futures de mettre en place des cadres de désarmement qui renforceront la paix et la sécurité internationales pour l'humanité ; la situation telle que nous l'observons actuellement à l'échelle mondiale laisse en effet beaucoup à désirer. La production croissante d'armes à la puissance de feu éminemment destructrice, dont les armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive, menace de compromettre l'édification d'un monde pacifique et sûr. Dans un tel contexte, l'importance de la Conférence du désarmement ne fait aucun doute.

En sa qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité, le Kenya réaffirme que son engagement de longue date en faveur du désarmement nucléaire, de la non-prolifération et d'un monde exempt d'armes nucléaires reste inébranlable. Le Kenya, qui est partie au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires depuis 1970, soutient la recherche et le développement de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, en vertu des dispositions du Traité et conformément au cadre et aux protocoles de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Comme le prévoit l'article VI du Traité, tous les pays devraient promouvoir l'exploitation pacifique de l'énergie nucléaire et coopérer à cette fin, tout en œuvrant en faveur du désarmement nucléaire complet. À cet égard, nous attendons avec intérêt la dixième Conférence d'examen, qui devrait avoir lieu en août 2021. Le Kenya espère sincèrement que cette conférence ouvrira la voie à l'édification d'un monde délivré de la menace des armes nucléaires. Nous espérons également qu'elle mettra de nouveau en relief le rôle primordial du Traité dans la promotion de la non-prolifération, du désarmement et de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

En tant qu'État partie au Traité de Pelindaba (Traité sur une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique) et au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, le Kenya réaffirme son attachement de longue date à l'élimination complète des armes nucléaires. L'entrée en vigueur rapide du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires demeure pour nous une priorité. Alors que cet instrument célèbre cette année son vingt-cinquième anniversaire, nous nous joignons aux autres États signataires pour demander instamment aux

États de l'annexe 2 qui ne l'ont pas encore ratifié de prendre les mesures nécessaires pour permettre son entrée en vigueur, laquelle constituerait une avancée crédible en faveur du désarmement nucléaire mondial et de la création d'un monde exempt d'armes nucléaires.

En outre, l'entrée en vigueur, cette semaine, du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, qui a obtenu le suffrage du Kenya, marque un moment historique dans l'édification d'un monde exempt d'armes nucléaires.

Ma délégation note avec préoccupation que le transfert et le commerce illicites d'armes légères et de petit calibre continuent de menacer gravement la paix et la sécurité internationales. La large disponibilité des armes légères et leur utilisation à des fins répréhensibles favorisent depuis longtemps les conflits stériles dans le monde entier. En tant que Président désigné de la septième Réunion biennale des États pour l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action relatif aux armes légères et de petit calibre, le Kenya s'est engagé à respecter le Programme d'action sur les armes légères et l'Instrument international de traçage.

Notre qualité de Président de la réunion 2020 des États parties à la Convention sur les armes biologiques, qui a été prorogée, démontre également notre engagement en faveur du désarmement et du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Bien que nous ne soyons pas encore parvenus à nous entendre sur la meilleure façon de mener nos réunions dans le cadre de la Convention, les événements catastrophiques de 2020 ont à l'évidence souligné son rôle en tant qu'instrument plénier en faveur non seulement de la paix et de la sécurité internationales, mais aussi de la santé mondiale et du bien-être de l'humanité.

Permettez-moi de conclure en insistant à nouveau sur l'importance de la Conférence du désarmement pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales. À cet égard, le Kenya vous remercie, Monsieur le Président, ainsi que vos cinq successeurs à la session de 2021, pour votre diligence, votre travail acharné et votre proactivité s'agissant de la diffusion du projet d'ensemble de documents avant le début de cette session, ce qui démontre une fois de plus l'engagement du groupe des six Présidents de la session. Les membres de cette instance devraient récompenser vos efforts en faisant preuve d'engagement, d'esprit constructif et de flexibilité, et en manifestant une volonté politique bien nécessaire.

J'invite cette assemblée à tout mettre en œuvre pour nous permettre, sur la base du consensus, de faire progresser les travaux de la Conférence du désarmement.

Le Kenya espère que 2021 sera une année mémorable pour cette instance, une année où nous pourrions entamer un nouveau chapitre de son histoire – un chapitre qui la voit sortir de l'impasse et réaliser des progrès substantiels. Je vous remercie de votre attention.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur du Kenya. Je donne maintenant la parole au Représentant de l'Autriche.

M. Müller (Autriche) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la première présidence de la session de 2021 de la Conférence du désarmement. Nous sommes heureux de constater que la nouvelle approche que le groupe des six Présidents de la session de 2020 a adoptée l'année dernière a fait ses preuves et se prolonge en 2021. L'Autriche soutient pleinement les efforts de la Belgique et des cinq autres États qui assureront la présidence de cette instance en 2021 – le Brésil, la Bulgarie, le Cameroun, le Canada et le Chili – et vous souhaite plein succès.

Nous nous associons sans réserve à la déclaration de l'Union européenne. Je souhaiterais néanmoins y ajouter quelques remarques à titre national.

En ces temps de pandémie mondiale, plus encore qu'en temps normal, il est de notre responsabilité commune de démontrer l'importance du multilatéralisme. Dans notre monde interconnecté, bon nombre des problèmes actuels ont une portée planétaire, et les problèmes mondiaux appellent des solutions mondiales. Malgré la nécessité urgente d'apaiser les tensions et d'instaurer la confiance, nous observons un effritement alarmant du dispositif de maîtrise des armements conjugué à une augmentation des investissements dans les armements, à des efforts de modernisation, y compris dans le domaine nucléaire, ainsi qu'à la mise au point de nouvelles armes jusque-là impensables et de nouveaux moyens, méthodes et zones de guerre. Il est grand temps que la Conférence du désarmement démontre qu'elle

est prête à travailler et à s'acquitter de son mandat de négociation sur les questions que lui a confiées la communauté internationale – il en va de sa crédibilité.

En période de tensions géopolitiques accrues, la nécessité de progresser sur les questions à l'ordre du jour de la Conférence se fait plus urgente encore. Les armes nucléaires continuent de menacer l'humanité telle une épée de Damoclès. Compte tenu des risques liés aux épouvantables conséquences humanitaires qui en découlent, nous n'avons pas de temps à perdre ; l'attente n'est ni une option ni une stratégie. L'enjeu n'est rien de moins que mondial, et exige de chacun d'entre nous qu'il agisse dans la mesure de ses possibilités. L'Autriche voit dans l'entrée en vigueur, cette semaine, du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires un signe encourageant. Nous espérons que cette nouvelle donne contribuera à redynamiser le processus d'élimination totale des armes nucléaires – un objectif mondial que la première résolution de l'Assemblée générale évoquait déjà il y a plus de soixante-quinze ans.

Monsieur le Président, nous vous remercions pour le projet d'ensemble de documents qui a été distribué bien avant la séance et qui donne un signal bienvenu de transparence, de cohérence et de prévisibilité. Nous nous félicitons du fait que vous vous fondiez sur les travaux que la Conférence a menés en 2020, et c'est avec intérêt que nous attendons la session de 2021. Nous soutiendrons pleinement les efforts que le groupe des six États qui assureront la présidence cette année déploiera pour nous permettre de convenir d'un programme de travail, et nous saluons particulièrement le projet dont nous sommes saisis. L'Autriche encourage les autres pays à manifester la volonté politique nécessaire pour appuyer la Conférence et les importantes questions de sécurité internationale à son ordre du jour.

Il est temps, également, de nous intéresser aux défis et perspectives en présence afin de relancer les travaux de fond en vue de mener des négociations concrètes, ce dont cette instance se montre malheureusement incapable depuis vingt-cinq ans. Permettez-moi de remercier une nouvelle fois l'Australie pour les efforts qu'elle a consentis et pour le précieux document qu'elle a soumis l'année dernière. Nous souhaitons souligner la détermination sans faille de l'Autriche à trouver le moyen de rendre la Conférence plus opérationnelle et de lui permettre de contribuer efficacement au renforcement de la sécurité internationale.

Il est dans notre intérêt à tous de progresser dans le domaine du désarmement. L'histoire nous a montré combien les mesures et accords de désarmement ont contribué à améliorer le climat sécuritaire et à apaiser les tensions. Le désarmement restera une priorité absolue pour l'Autriche.

Nous continuons également à accorder un rang de priorité élevé à l'égalité des sexes et à l'examen de l'incidence des armes dans une perspective de genre. Inclure les jeunes, la société civile, le milieu universitaire, l'industrie et les institutions de recherche dans nos discussions pourrait également être bénéfique.

L'Autriche reviendra plus en détail sur les questions relatives au désarmement et à la non-prolifération nucléaires, mais permettez-moi de me faire d'urgence l'écho d'autres voix et d'appeler à la prorogation rapide du nouveau Traité START avant son expiration. Nous serions favorables à des négociations sur un accord de suivi plus vaste.

L'année 2021 sera une année importante dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération. Ma délégation espère que ce pourra également être une année importante pour la Conférence au sortir d'un hiver prolongé – pour autant qu'elle soit en mesure d'accepter de prendre des mesures dignes de ce nom pour s'acquitter enfin de son mandat de négociation.

Nous nous opposons avec véhémence à la fâcheuse décision de la Turquie de faire une nouvelle fois objection à la demande de Chypre de recommencer à participer à nos travaux en qualité d'observateur après plus de vingt ans de participation ininterrompue. De même, nous nous élevons contre la décision de l'Iran de faire opposition à la participation de l'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis. Ces objections sont contraires aux principes fondamentaux du multilatéralisme et sont extrêmement regrettables. Nous soutenons pleinement le droit de ces États Membres de l'ONU de participer aux travaux de la Conférence en qualité d'observateurs.

Avant de conclure, permettez-moi de saisir cette occasion pour inviter chaleureusement tous les représentants à participer demain, 22 janvier 2021, à 14 heures, à une manifestation en ligne de haut niveau coorganisée par les membres du groupe central pour marquer l'entrée en vigueur du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Merci beaucoup pour votre attention.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur d'Autriche.

(*L'orateur poursuit en français.*)

Je donne à présent la parole au Représentant du Maroc.

M. Zniber (Maroc) (*parle en français*) : Madame la Secrétaire générale de la Conférence du désarmement et représentante personnelle du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, vos excellences. La délégation du Royaume du Maroc souhaite tout d'abord féliciter le Royaume de Belgique pour la présidence de la Conférence du désarmement lors de la première partie de la session de 2021 et l'assurer de sa pleine disponibilité pour contribuer activement à la réussite de nos travaux dans ces conditions toujours exceptionnelles en raison de la situation pandémique. Ma délégation se réjouit de la ferveur avec laquelle vous entamez votre présidence, notamment par l'élaboration d'un projet de programme de travail bien avant le début de votre mandat. C'est avec beaucoup d'intérêt et d'entrain que ma délégation a examiné ce projet de programme de travail et nous sommes certains que les discussions au sein de cette instance évolueront de manière satisfaisante au cours des prochaines plénières, afin d'éviter au mieux que les scénarios des deux décennies précédentes ne se reproduisent.

Ma délégation souhaite aussi que la question des demandes de participation en tant qu'observateur à nos travaux soit réglée avec la plus grande diligence, sans plus de controverse ni d'entraves, et elle demande que toutes les objections formulées soient levées sans condition. Les contributions de l'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis sont importantes pour notre conférence, elles seront utiles et encourageantes pour nos travaux.

Monsieur le Président, concernant les différends sécuritaires liés aux questions de désarmement, qui ne cessent de prendre de l'ampleur au sein de la société internationale, le Maroc estime que le risque est de voir notre environnement global basculer vers une instabilité chronique du fait de ces déséquilibres fondés sur la crainte et la méfiance, qui sont de plus en plus flagrants. Ceci étant dit, nous demeurons confiants car, malgré le contexte mondial difficile, tant sur le plan sécuritaire que sanitaire, des changements significatifs semblent s'opérer en ce début d'année et augurent d'une évolution positive, nous l'espérons, en faveur de l'adoption de notre programme de travail.

Monsieur le Président, il convient d'œuvrer en faveur d'une reconsidération de nos priorités stratégiques à travers une meilleure concertation permettant d'apporter un élan de grande importance sur les thématiques centrales que sont le désarmement nucléaire, la prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique, la cybersécurité et d'autres enjeux impérieux comme la mise au point d'armes autonomes. L'adoption d'un programme de travail et sa mise en œuvre demeurent la pierre angulaire de cet objectif, sans laquelle aucune avancée réelle ne peut être obtenue dans le sillage des confrontations et des mésententes profondes sur des visions diamétralement opposées d'un grand nombre de délégations. Ce ne sont pas de simples paroles que de rappeler l'importance cruciale et capitale de notre instance dans le système multilatéral de désarmement et sa place hautement stratégique sur l'échiquier international. C'est à cet effet que ma délégation plaide pour que nous puissions renouer avec le mandat initial de la Conférence du désarmement et lui permettre de négocier et d'adopter des instruments multilatéraux en matière de désarmement.

Monsieur le Président, n'ayant pas l'intention de répéter le contenu de ses multiples messages ayant trait à ce sujet, qu'elle a dûment détaillés lors de notre précédente session, ma délégation souhaite rappeler, du point de vue de la méthodologie, que les consultations doivent avoir un caractère inclusif et transparent pour bénéficier des contributions et des idées qui peuvent nous rapprocher du consensus recherché.

La question du désarmement figure parmi les priorités de la diplomatie multilatérale de mon pays et je souhaite, à cet égard, rappeler les différents rôles remplis dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires ainsi que dans les nombreuses autres présidences actives assurées par mon pays et ses délégations. Aussi, le Maroc, malgré les difficultés que nous rencontrons ici au niveau de la Conférence du désarmement, prend de multiples initiatives dans ce domaine crucial pour la paix et la sécurité dans le monde. À titre d'exemple, je cite, à cet effet, l'organisation de la seizième réunion régionale des autorités nationales des États africains parties à la Convention sur les armes chimiques, à Marrakech, la coprésidence depuis 2016, auprès des Pays-Bas, puis du Canada, du Forum mondial de lutte contre le terrorisme, l'organisation en partenariat avec le Département d'État des États-Unis d'Amérique, dans le cadre de l'Initiative mondiale de lutte contre le terrorisme nucléaire, d'un atelier international sur la détection nucléaire aux frontières terrestres et maritimes, tenue à Tanger, dans le nord de mon pays, et la ratification du Traité de Pelindaba relatif à la mise en place d'une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique. Ma délégation a aussi mis en avant ce sujet dans plusieurs autres contextes, ici même à Genève, en particulier au niveau de l'Organisation internationale de la Francophonie, en coprésidant aux côtés de la France le groupe de travail sur le désarmement, qui réfléchit entre autres aux moyens de renforcer les efforts au sein de notre conférence pour lui permettre d'adopter son programme de travail et d'engager des débats sérieux et fructueux.

Enfin, il me semble aussi important de pouvoir nous pencher sur les propositions et suggestions émanant du programme de désarmement du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies lancé en 2018, et qui contient, de notre point de vue, des propositions à même de donner l'impulsion nécessaire à nos travaux.

Je voudrais conclure, Monsieur le Président, sans nul besoin de rappeler que le désarmement est l'un des piliers fondateurs de l'Organisation des Nations Unies et que son accomplissement au profit de tous demeure un but essentiel pour l'ensemble de la communauté internationale. Ma délégation reviendra plus tard avec ses propres idées sur les différents aspects devant concerner notre programme de travail et les moyens de rapprocher les vues, en soulignant que vous pouvez compter sur elle dans les efforts bienvenus que vous allez continuer de déployer, Monsieur le Président, et je vous remercie.

Le Président : Je remercie l'Ambassadeur du Maroc et je donne à présent la parole au Représentant de l'Algérie.

M. Soualem (Algérie) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, je voudrais commencer par exprimer mes sincères félicitations pour l'accession de la Belgique à la présidence de la Conférence du désarmement. Ma délégation appuie pleinement vos efforts et ceux des cinq autres Présidents de cette session – le Brésil, la Bulgarie, le Cameroun, le Canada et le Chili. Nous saluons votre approche concertée, de même que l'esprit de coopération et de coordination qui vous anime, et qui envoie un signal fort, un signal positif, à l'heure où nous entamons nos travaux.

Nous sommes convaincus que la participation de votre pays au groupe formé l'année dernière par les six Présidents de la session de 2020, le dernier Président de la session de 2019 et le premier de celle de 2021 fera notre force à l'aube de cette nouvelle session. Nous pensons que la volonté collective qui a animé les travaux de la Conférence dans un souci de positivité et dans un esprit constructif reste un atout sur lequel nous pouvons compter. Nous pouvons également compter sur la participation de vos prédécesseurs, les Présidents de la session de 2020, qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour tenter de faire progresser les travaux de la Conférence dans le cadre d'une session profondément perturbée par les répercussions de la pandémie de COVID-19.

Ma délégation salue la décision de prendre appui sur les accomplissements de la dernière session de la Conférence et de tirer parti de la nouvelle dynamique enclenchée, d'une part, par l'approche collective, participative et constructive appelée à créer une atmosphère positive et, d'autre part, par la volonté de privilégier le dialogue et de promouvoir la confiance mutuelle pour faire progresser les travaux de cette instance.

La présentation diligente, au début de cette session, d'un ensemble de projets de décisions fondé sur les propositions formulées l'année dernière atteste de la validité de ce choix, qui permettra à la Conférence d'aller de l'avant et atténuera l'incidence des circonstances exceptionnelles liées à la crise sanitaire mondiale, que nous espérons temporaire, compte tenu des règles de procédure de la Conférence.

Cette approche révèle également la pertinence du cadre centré sur les cinq principes directeurs en vertu desquels ces propositions ont été élaborées. Ces principes incarnent une approche collective, une approche modérée, le respect de critères communs homogènes, la volonté de privilégier la flexibilité et d'exploiter les possibilités offertes par le Règlement intérieur de la Conférence, les pratiques de travail reconnues et les expériences fructueuses liées aux décisions adoptées par consensus, sur la base des diverses propositions et initiatives récemment soumises et dans l'optique de rétablir le statut de la Conférence en tant qu'instance de négociation.

L'aggravation de la crise sanitaire mondiale nous donne à réfléchir à la destinée commune de l'humanité face aux divers défis qui se posent à elle et à la nécessité absolue, pour la Conférence, de s'acquitter de son mandat de négociation et de renoncer aux prises de position au profit d'une prise de conscience et d'une action conjointes visant à contrer les risques liés aux questions de désarmement, guidés par la Charte des Nations Unies, afin de préserver les générations futures du fléau de la guerre et d'instaurer la paix et la sécurité internationales.

Dans ce contexte, nous devrions travailler ensemble dans le droit fil des buts et objectifs du Document final de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, dont le premier paragraphe souligne que l'arrêt de la course aux armements et le désarmement véritable sont des tâches qui revêtent la plus haute importance et la plus grande urgence, et que ce défi historique doit être relevé aussi bien pour protéger les intérêts économiques et politiques de toutes les nations et de tous les peuples du monde que pour leur assurer une sécurité véritable et un avenir pacifique.

La Conférence du désarmement a notoirement marqué le monde par ses succès dans la négociation et l'adoption d'instruments internationaux – des succès qui ont demandé beaucoup de temps, de patience et d'efforts, dans une réalité changeante jalonnée d'obstacles susceptibles d'entraver l'émergence d'une vision commune sur certaines questions.

Dans le contexte actuel, il est fondamental que la Conférence réponde aux nombreux appels urgents qui lui sont lancés et envoie la réponse positive que la communauté internationale, et plus généralement l'opinion publique mondiale, attendent de sa part. Il s'agit de préserver sa crédibilité, qui est mise en péril, et de renforcer sa capacité à s'acquitter de ses responsabilités, en accordant la priorité à l'intérêt général tout en tenant compte des intérêts nationaux.

Il est nécessaire, à ce stade, de mobiliser la volonté politique requise et d'unir nos forces pour dynamiser la Conférence et les autres mécanismes de désarmement afin de réaffirmer l'efficacité de la diplomatie multilatérale dans le domaine du désarmement et d'adopter des instruments multilatéraux objectifs, efficaces et juridiquement contraignants en vue de promouvoir la paix et la sécurité internationales.

L'Algérie a toujours joué un rôle dans les moments décisifs de l'histoire du désarmement, notamment concernant le désarmement nucléaire. En 1979, elle a été le premier État à lancer les délibérations du Comité du désarmement, lequel est ensuite devenu la Conférence du désarmement. Elle a eu l'honneur de présider la Conférence à sa session de 2009, qui a abouti à la décision d'établir un programme de travail figurant dans le document CD/1864, sous la présidence de l'Ambassadeur Idriss Jazairi, décédé l'année dernière, et dont la contribution se perpétue dans les travaux de la Conférence.

L'Algérie a également présidé la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2000, au cours de laquelle les 13 mesures concrètes pour le désarmement nucléaire ont été définies. En 2015, sous la présidence algérienne, la Première Commission a jeté les bases pour la conférence des Nations Unies de 2017 au cours de laquelle le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, dont nous saluons l'entrée en vigueur cette semaine, a été adopté. Mon pays a en outre coprésidé la neuvième

Conférence visant à faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

L'Algérie, qui a subi et continue de subir les lourdes conséquences humaines et environnementales des essais nucléaires menés sur son territoire à l'époque coloniale, est fermement convaincue que le désarmement nucléaire reste une priorité essentielle tant pour elle-même que pour la vaste majorité des membres de la Conférence et la communauté internationale dans son ensemble, et que lui seul peut soustraire à coup sûr l'humanité au danger immédiat des armes nucléaires. Dans ce contexte, nous espérons que la dixième Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération, qui doit se tenir dans quelques mois, débouchera sur des résultats concrets qui prendront en compte les aspirations de la communauté internationale.

Nous insistons également sur la nécessité de redoubler d'efforts pour parvenir à une adhésion universelle au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires afin d'en accélérer l'entrée en vigueur.

En outre, la conclusion d'un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires présente un intérêt particulier pour régler comme il convient la question des stocks de matières fissiles. De même, elle renforcera le dispositif mondial de non-prolifération et de désarmement nucléaires.

Mon pays est convaincu qu'il est impératif d'accomplir des progrès tangibles dans le domaine des garanties de sécurité négatives en concluant un instrument international juridiquement contraignant pour protéger les États non dotés d'armes nucléaires de l'emploi ou de la menace d'emploi de ces armes.

S'agissant de l'espace extra-atmosphérique, qui pose une difficulté particulière pour la sécurité internationale, il est dans notre intérêt à tous de veiller à réunir les conditions nécessaires à une utilisation pacifique et sans danger de l'espace. Compte tenu de l'importance du Traité de 1967 sur l'espace extra-atmosphérique, nous estimons qu'il est essentiel d'établir des normes visant à prévenir le déploiement d'armes dans l'espace.

À l'aube d'une nouvelle session, je ne peux que réaffirmer que l'Algérie est pleinement disposée à contribuer aux efforts visant à assurer le succès de la Conférence et vous adresser, ainsi qu'à vos successeurs, tous mes vœux de réussite dans l'exercice de vos fonctions. Je vous remercie de votre attention.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur d'Algérie. On me dit que les interprètes sont prêts à rester quelques minutes de plus. Je les remercie de leur flexibilité ; je vais maintenant donner la parole à la Représentante du Kazakhstan, qui sera la dernière à intervenir ce matin.

M^{me} Aitzhanova (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Merci. Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Soyez certain que nous sommes prêts à vous seconder dans l'exercice de votre important mandat.

Suite au travail accompli par les Présidents de la Conférence à sa session de 2020, qu'illustrent notamment l'ensemble de documents distribués sous la présidence algérienne et les consultations qui ont été organisées, nous souhaitons exprimer notre soutien à votre proposition de projet de programme de travail pour 2021. Nous pensons qu'au terme d'un examen minutieux, les États membres pourraient adopter cet ensemble de documents et engager des travaux de fond.

La Conférence devrait entamer cette nouvelle année sur une note positive. À cet égard, nous estimons que tous les États Membres de l'ONU, y compris ceux qui ont demandé le statut d'observateur à la Conférence, devraient avoir le droit de suivre les travaux de cette instance et d'y prendre part, et que ce droit ne devrait pas leur être dénié.

2020 a été une année particulière pour la diplomatie multilatérale. Elle a marqué le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies et le cinquantième anniversaire de l'entrée en vigueur du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. L'heure n'était cependant pas aux réjouissances.

La pandémie de COVID-19 a fait irruption dans nos vies et suscité des difficultés sans précédent dans de nombreux domaines, des systèmes nationaux de santé à l'éducation en passant par les activités commerciales et les relations internationales. Pourtant, la crise liée à la COVID-19 pourrait se révéler fédératrice et propice à la poursuite d'objectifs communs dans le cadre d'une diplomatie multilatérale.

Dans ce contexte, le désarmement doit être la priorité absolue et revêtir la plus grande urgence. Le Kazakhstan soutient fermement le rôle essentiel du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en tant que pierre angulaire de la sécurité internationale, et il appelle tant les États dotés d'armes nucléaires que ceux qui n'en sont pas dotés à se conformer strictement à leurs engagements. La prochaine Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération devrait non seulement réaffirmer les décisions prises lors des conférences précédentes, mais aussi produire des tâches spécifiques pour le prochain cycle. La création de zones exemptes d'armes nucléaires et le renforcement de la coopération entre zones existantes en seraient des résultantes concrètes.

Nous nous félicitons de l'entrée en vigueur du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, et nous pensons que cet instrument multilatéral contribuera à l'édification d'un monde exempt d'armes nucléaires. Le 29 août 2021, date qui marquera le trentième anniversaire de la fermeture du site d'essais nucléaires de Semipalatinsk, le Kazakhstan célébrera la Journée internationale contre les essais nucléaires. Nous avons fait des émules, car en fin de compte, notre exemple a mené à l'adoption du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

La pandémie a une nouvelle fois appelé l'attention sur la question longuement débattue de la création d'un organisme multilatéral chargé de coordonner la mise en œuvre de la Convention de 1972 sur les armes biologiques. Des trois régimes mondiaux régissant respectivement les armes nucléaires, chimiques et biologiques, seule la Convention sur les armes biologiques ne dispose pas d'un mécanisme de suivi connexe.

Aujourd'hui, alors que les questions de sécurité biologique sont sous le feu des projecteurs, le Président du Kazakhstan, Kassym-Jomart Tokayev, a proposé d'envisager la création de l'Agence internationale pour la sécurité biologique, un organe multilatéral spécial basé sur la Convention et relevant du Conseil de sécurité.

Cette proposition s'appuie sur les travaux préparatoires déjà réalisés par les parties à la Convention, notamment en ce qui concerne le renforcement de la confiance, la transparence et l'échange d'informations. Nous prévoyons de produire un document de travail qui permettra à tous les États intéressés de s'engager dans un examen approfondi de cette initiative.

Il est primordial de maintenir et de renforcer la Conférence du désarmement en tant qu'unique instance multilatérale pour le désarmement, la non-prolifération et la maîtrise des armements. Nous exhortons tous les membres à faire preuve de volonté politique et à surmonter les divergences pour entamer des travaux de fond. Le principe fondamental de la Conférence est le consensus. Ce n'est que par le consensus que nous pouvons assurer l'universalité de nos décisions.

Le désarmement nucléaire est l'objectif premier. D'énormes arsenaux nucléaires rendent le monde moins sûr et moins prévisible. La conclusion d'un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires contribuera à limiter la probabilité que de nouveaux programmes nucléaires militaires voient le jour, à améliorer de manière significative la maîtrise des matières existantes et à réduire le risque de terrorisme nucléaire.

Il est impératif d'intensifier encore les délibérations sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace en y impliquant d'autres instances internationales pertinentes. Nous pouvons utiliser le projet de traité relatif à la prévention du déploiement d'armes dans l'espace comme base pour de futures négociations.

En tant qu'État partie au Traité de Semipalatinsk, le Kazakhstan est favorable à l'élaboration d'un document international juridiquement contraignant sur des garanties négatives de sécurité. Dans le même temps, les États membres de la Conférence du désarmement ne devraient pas faire fi des nouveaux défis en matière de sécurité internationale, ni des nouvelles menaces qui planent sur cette dernière.

Pour revitaliser les travaux de la Conférence, nous sommes prêts à envisager un réexamen des méthodes de travail de cette instance sans préjudice du principe du consensus. Nous sommes également favorables à un élargissement de la composition de la Conférence. La participation d'un plus grand nombre d'États au processus de désarmement donnera un nouvel élan aux travaux de la Conférence.

Monsieur le Président, pour conclure, permettez-moi de vous informer que le buste d'Abai Qunanbaiuly, éminent érudit et poète kazakh né dans la région de Semipalatinsk, ancien site d'essais nucléaires, a été inauguré au Palais des Nations en décembre. Cette initiative commémore le 175^e anniversaire de la naissance d'Abai et les soixante-quinze ans de l'Organisation des Nations Unies. Le buste a été placé devant l'entrée de la salle du Conseil.

Lors de la cérémonie, M^{me} Tatiana Valovaya, Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Genève, a souligné la richesse de l'héritage d'Abai et son importance en tant que passerelle entre les cultures occidentales et orientales. Désormais, les diplomates qui rejoignent ou quittent les séances de la Conférence du désarmement côtoieront le buste d'Abai et se verront rappeler ses paroles : « Aime l'humanité entière comme ta propre famille. ». J'espère que ce conseil guidera les Nations Unies dans les efforts qu'elles déploient pour contribuer au renforcement de la paix, de l'unité et de la relance du multilatéralisme. Je vous remercie de votre attention.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur du Kazakhstan. Ceci conclut nos travaux de la matinée. Nous reprendrons à 15 heures aujourd'hui, via le même lien, et le Japon sera le premier de notre liste d'orateurs à prendre la parole. Merci beaucoup. La séance est levée.

La séance est levée à 12 h 10.